

accusés :

Jost et Hennard: d'insoumission. *Pasche*: de service militaire étranger ;
vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de
division 10 du jeudi 13 juin 1957 à 0900, à Sion, salle du casino, Grand-Pont.

Vous pouvez consulter le dossier personnellement ou par l'intermédiaire
d'un avocat jusqu'au 8 juin 1957 au greffe du tribunal militaire de division 10,
caserne de la Pontaise, à Lausanne.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 29 mai 1957.

Tribunal militaire de division 10:

11641

Le grand juge,

Colonel Edmond GAY

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

L'office fédéral des assurances sociales a publié le

Rapport de la commission fédérale d'experts pour l'introduction de l'assurance-invalidité

Contenu: Introduction — Point de départ et but — Les assurés — Les
conditions générales du droit aux prestations de l'assurance-
invalidité — Les mesures de réadaptation — Les rentes —
L'action récursoire contre le tiers responsable — L'assurance-
invalidité et l'assurance-vieillesse et survivants facultative des
Suisses à l'étranger — Le fonctionnement — Le contentieux —
L'assurance-invalidité et les autres branches des assurances
sociales — Le financement — Annexe avec tableaux numé-
riques et graphiques.

Le rapport peut être obtenu, au prix de 5 francs, auprès de la centrale
fédérale des imprimés et du matériel à Berne.

RECUEIL SYSTÉMATIQUE DES LOIS ET ORDONNANCES

1848 — 1947

- 1^{er} volume:* I. Les règles fondamentales de la Confédération. — II. Le droit de cité et l'établissement. — III. L'organisation de la Confédération. — 830 pages, 18 fr. 20.
- 2^e volume:* IV. Droit civil. — 962 pages, 19 fr. 25.
- 3^e volume:* V. Poursuite pour dettes et faillite. — VI. Droit pénal et procédure pénale. — VII. L'organisation judiciaire fédérale et la procédure civile. 641 pages, 14 francs.
- 4^e volume:* VIII. Eglise, école, arts et sciences. — IX. Hygiène publique. — X. Travaux publics. Forces hydrauliques et installations électriques. Expropriation. 1225 pages, 22 fr. 90.
- 5^e volume:* XI. Militaire. — 861 pages, 17 fr. 70.
- 6^e volume:* XII. Finances et douanes. Monopole de l'alcool. — 976 pages, 19 fr. 75.
- 7^e volume:* XIII. Transports et communications. — 991 pages, 21 francs.
- 8^e volume:* XIV. Législation du travail. — XV. Assurances sociales, lutte contre le chômage et assistance. — 752 pages, 17 fr. 50.
- 9^e volume:* XVI. Agriculture, forêts, chasse et pêche. — 599 pages, 15 fr. 70.
- 10^e volume:* XVII. Commerce, industrie, arts et métiers. — XVIII. Surveillance du commerce extérieur. Service des paiements avec l'étranger. — XIX. Approvisionnement du pays et mesures concernant le coût de la vie. — 937 pages, 22 francs.
- 11^e volume:* I. Territoire et frontières. — II. Règlement des conflits internationaux. — III. Etat de guerre et neutralité. — IV. Organisations internationales en Suisse. — V. Nationalité. Traités d'amitié et d'établissement. Réfugiés. — VI. Droit privé. — 1001 pages, 24 francs.
- 12^e volume:* VII. Droit pénal et entraide judiciaire en matière pénale. — VIII. Procédure civile. Entraide judiciaire. Exécution. — IX. Eglise. Ecole. Coopération intellectuelle. — X. Hygiène publique. — XI. Travaux publics. Régularisation des eaux et forces hydrauliques. — XII. Double imposition. — XIII. Douane. — 770 pages, 19 fr. 50.
- 13^e volume:* XIV. Transports et communications. — 750 pages, 18 francs.
- 14^e volume:* XV. Législation du travail. — XVI. Assurances sociales et assistance. — XVII. Agriculture. Forêts. Chasse et pêche. — XVIII. Relations économiques. Commerce, industrie, arts et métiers. — 665 pages, 17 francs.
- 15^e volume:* Tables. — 1143 pages, 28 francs.

Plus le port et l'emballage (80 centimes par volume). Chaque volume est relié plein toile.

Un rabais de 20 pour cent sera accordé si la commande s'étend à la collection complète.

Les commandes peuvent être adressées à la *centrale fédérale des imprimés et du matériel*, palais fédéral, aile est, Berne 3.

Le bureau soussigné a publié une édition de la

LOI FÉDÉRALE SUR LA POURSUITE POUR DETTES ET LA FAILLITE

avec les modifications intervenues jusqu'au 1^{er} février 1950. Cette édition contient en outre la loi fédérale du 29 avril 1920 sur les conséquences de droit public de la saisie infructueuse et de la faillite.

Le prix du recueil est de 1 fr. 70, plus le port et les frais de remboursement (frais pour 1 exemplaire: 25 c.).

Compte de chèques: III 520

8189

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale

L'office fédéral des assurances sociales a publié une brochure sur les

Allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de la montagne

**Recueil des dispositions en vigueur, des barèmes et du commentaire
au 1^{er} janvier 1955**

La brochure contient les dispositions fixant le régime des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de la montagne, les tableaux servant à la fixation des allocations et le commentaire de l'office fédéral des assurances sociales. Un index alphabétique et de nombreuses références à des articles en facilitent l'usage.

Contenu: Les allocations familiales

Organisation

Contributions des employeurs agricoles

Relation avec les caisses cantonales de compensation pour allocations familiales

Contentieux

Infractions.

Prix: 1 fr. 30 l'exemplaire.

Les commandes peuvent être adressées à

l'office central des imprimés et du matériel

Palais fédéral, aile est, Berne 3

L'office fédéral des assurances sociales a publié un

Rapport et avant-projet relatif à une loi fédérale sur l'assurance-maladie et l'assurance-maternité

Contenu : Introduction — Situation actuelle — Principes — Remarques sur les diverses parties de l'avant-projet — La portée financière de l'avant-projet — Le texte de l'avant-projet — Annexes (textes législatifs fédéraux en vigueur en matière d'assurance-maladie et d'assurance-tuberculose, tableaux numériques, graphiques).

La brochure peut être obtenue en langue allemande ou française au prix de 4 francs. Les commandes doivent être adressées à l'office central des imprimés et du matériel, Berne 3.

10230

Le bureau soussigné a publié un recueil des dispositions concernant la

PROCÉDURE FÉDÉRALE

(édition de 1954)

Ce recueil (162 pages) contient les textes suivants:

1. Loi fédérale d'organisation judiciaire du 16 décembre 1943.
2. Loi fédérale de procédure civile fédérale du 4 décembre 1947.
3. Loi fédérale sur la procédure pénale du 15 janvier 1934, avec les modifications apportées par le code pénal suisse et la loi d'organisation judiciaire.
4. Règlement du Tribunal fédéral du 21 octobre 1944, avec les adjonctions du 28 octobre 1948.
5. Tarif pour les dépens alloués à la partie adverse dans les causes portées devant le Tribunal fédéral, du 21 décembre 1949.

Le prix du recueil, cartonné, est de 2 fr. 80, plus le port ou les frais de remboursement (30 c.).

Compte de chèques: III 520

Le bureau soussigné a publié une édition du

CODE DES OBLIGATIONS

avec les modifications intervenues jusqu'au 31 décembre 1953. Le prix de cette loi est de 3 fr. 50 (cartonné), 3 francs (broché), plus le port et les frais de remboursement.

Compte de chèques: III 520

9584

Chancellerie fédérale
Bureau des imprimés

PLACES VACANTES

La liste des places vacantes mentionnées ci-dessous est publiée chaque semaine sous forme de tirage à part. — Prix pour la Suisse: 7 francs par an; 4 francs pour 6 mois. Etranger: 9 francs par an; 5 fr. 50 pour 6 mois. On peut s'abonner auprès de l'imprimerie des hoirs C.-J. Wyss, société anonyme, à Berne. Des exemplaires sont en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Sont valables les prescriptions suivantes, à moins de remarques particulières: les offres de services, manuscrites et accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées directement, dans le délai d'inscription, au service intéressé. Les candidats qui ne sont pas encore au service de la Confédération sont priés de joindre à leurs offres un certificat de bonnes mœurs. Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements prévus par l'arrêté fédéral du 21 mars 1956 auxquels s'ajoutent les allocations de rattachement s'élevant actuellement à 9 pour cent, les allocations familiales et l'indemnité de résidence de 75 à 800 francs par an, compte tenu de l'état civil et du domicile de l'agent.

FONCTIONNAIRES - EMPLOYÉS

Collaborateur scientifique de II^e classe

Etudes universitaires complètes; économiste. Avoir de l'intérêt pour les problèmes financiers et statistiques. Connaissance de plusieurs langues désirée. Le candidat sera engagé d'abord à titre provisoire et considéré comme secrétaire.

Traitement de base: 10 220 à 14 085, éventuellement 10 905 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 20 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Berne 3.

349

Juriste ou économiste de II^e classe

Etudes juridiques ou économiques complètes. Etre capable de traiter seul certaines affaires. Langue maternelle: l'allemand; connaissance approfondie du français et bonnes notions d'une autre langue.

Traitement de base: 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique, Effingerstrasse 55, Berne 3.

350

Juriste de II^e, éventuellement de I^{re} classe

Etudes juridiques complètes. Langue maternelle: le français; bonne connaissance de l'allemand. Etre capable de traduire de l'allemand en français. Habileté dans la rédaction de rapports.

Traitement de base: 10 945 à 15 540, éventuellement 13 120 à 17 745 francs.

Délai d'inscription: 20 juin 1957 [3..]

S'adresser à: Office fédéral des assurances sociales, Berne.

335

Ingénieur électricien de II^e, éventuellement de I^{re} classe

Etre porteur du diplôme d'une université ou d'une école polytechnique supérieure. On demande un collaborateur scientifique chargé de développer et d'appliquer des méthodes d'examen des textiles, du cuir et du papier. Lieu de résidence: Saint-Gall.

Traitement de base: 10 945 à 15 540, éventuellement 13 120 à 17 745 francs.

Délai d'inscription: 15 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Président du laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches pour l'industrie, la construction et les arts et métiers, Leonhardstrasse 27, Zurich.

336

Techniciens électriciens pour la projection, la construction et l'entretien des lignes de contact et des postes de distribution, ainsi que pour l'exploitation et l'entretien des lignes de transport et des sous-stations

Formation complète de technicien électricien. Les candidats auront la possibilité de s'initier à leur travail. Lieu de service: Zurich, Entrée en fonctions à convenir.

Traitement de base: 7750 à 12 128, éventuellement 9653 à 14 228 francs.

Délai d'inscription: 15 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Direction du III^e arrondissement des chemins de fer fédéraux, Zurich.

337

Technicien de II^e classe

Diplôme d'un technicien suisse, avec spécialisation dans les courants faibles ou la technique de la haute fréquence; avoir de l'intérêt pour étudier seul des problèmes de mesure en balistique.

Traitement de base: 7750 à 12 128 francs.

Délai d'inscription: 30 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Chef de la section des essais de tir, Thoune 2.

338

Directeur de la division de l'agriculture

Formation universitaire complète d'ingénieur agronome de l'école polytechnique fédérale ou d'économiste. Connaissances étendues de l'agriculture suisse. Expérience des questions administratives, économiques et législatives. Aptitude à traiter avec les autorités, les associations et les particuliers. Connaissance approfondie de deux langues officielles.

Traitement de base: Hors classe a.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Chef du département fédéral de l'économie publique, Berne 3.

339

II^e chef de section

Officier supérieur. Connaissance du matériel de guerre. Longue expérience dans le service administratif et d'arsenal. Etre capable de diriger un groupe de collaborateurs.

Résidence de service: Berne. Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.

Traitement de base: 14 580 à 19 215 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Intendance du matériel de guerre, Berne.

351

Inspecteur de II^e classe (service intérieur et extérieur dans le domaine des impôts directs)

Langue maternelle: l'italien, bonne connaissance de l'allemand ou du français, ou langue maternelle: l'allemand et bonne connaissance de la langue italienne. Connaissance approfondie du service de revision. Expérience pratique en matière d'économie privée et d'affaires fiscales. Aptitude à traiter avec les contribuables de vive voix et par écrit. Age non inférieur à 30 ans.

Traitement de base: 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 25 juin 1957 [3...]

S'adresser à: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Berne.

328

Secrétaire de III^e, éventuellement de I^{re} classe

Officier. Pratique de plusieurs années dans l'administration militaire. Connaissances vastes de l'exploitation d'arsenal. Connaissance de l'allemand et du français.

Traitement de base: 9085 à 13 650, éventuellement 10 220 à 14 805 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Intendance du matériel de guerre, Berne.

352

Commis de I^{re} classe, éventuellement secrétaire de chancellerie de II^e classe

Jeune officier; bonne formation générale avec diplôme commercial ou équivalent.

Langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance du français.

Traitement de base: 7055 à 10 238, éventuellement 7498 à 11 655 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Intendance du matériel de guerre, Berne.

340

1 ou 2 commis de I^{re} classe

Pour des travaux de contrôle dans le service de remboursement de l'impôt anticipé. Apprentissage dans une banque ou dans une étude de notaire désiré, mais pas indispensable.

Traitement de base: 7055 à 10 238 francs.

Délai d'inscription: 30 juin 1957 [3..].

S'adresser à: Administration fédérale des contributions, service du personnel.

341

Commis de II^e, éventuellement de I^{re} classe (bureau central suisse de police)

Apprentissage commercial complet ou formation équivalente. Si possible pratique dans l'administration. Langue maternelle: l'italien; bonne connaissance des autres langues officielles. Entrée si possible le 15 juillet 1957.

Traitement de base: 6760 à 9293, éventuellement 7055 à 10 238 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Ministère public fédéral, Berne 3.

353

Chef-ouvrier de I^{re} classe

Mécanicien diplômé capable de surveiller une équipe de montage, d'exécuter et d'éprouver des prototypes d'armes. Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.

Traitement de base: 7498 à 11 655 francs.

Délai d'inscription: 15 juin 1957 [1].

S'adresser à: Direction de la fabrique fédérale d'armes, Berne.

354

Chef-ouvrier de I^{re} classe

Mécanicien, éventuellement armurier diplômé. Etre capable de diriger un service de montage. Avoir l'expérience du tir de réglage. Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.

Traitement de base: 7498 à 11 655 francs.

Délai d'inscription: 15 juin 1957 [1.]

S'adresser à: Direction de la fabrique fédérale d'armes, Berne.

355

Dame-aide de chancellerie de II^e, éventuellement de I^{re} classe. Dame-commis de II^e classe

Bonne sténodactylographe. Apprentissage commercial ou administratif complet. Langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance du français.

Traitement de base: 6318 à 7928, éventuellement 6465 à 8348, éventuellement 6760 à 9293 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Intendance du matériel de guerre, Berne.

344

Dame-aide de chancellerie de II^e classe

Apte à s'occuper de la correspondance française et d'autres travaux de chancellerie. Bonne connaissance de la langue allemande. Place intéressante et stable. Date d'entrée en fonctions: aussitôt que possible ou à convenir. Les offres de services doivent être accompagnées d'une photo.

Traitement de base: 6318 à 7928 francs.

Délai d'inscription: 12 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Service du personnel de la division de police du département fédéral de justice et police, Berne 3.

345

Dame-aide de chancellerie de II^e classe

Bonne connaissance de la comptabilité et si possible expérience des machines comptables. Avoir l'habitude d'un travail minutieux ainsi qu'une compréhension rapide.

Traitement de base: 6318 à 7928 francs.

Délai d'inscription: 20 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Administration fédérale des contributions, service du personnel, Berne 3.

346

Dame-aide de chancellerie de II^e classe

Sténodactylographe capable. Langue maternelle: le français; bonne connaissance de l'allemand.

Traitement de base: 6318 à 7928 francs.

Délai d'inscription: 22 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Case postale Berne 6, Kirchenfeld.

356

Secrétaire (dame)

Habile sténodactylographe de langue française connaissant bien la langue allemande.

Traitement de base: Selon le règlement des sanatoriums.

Délai d'inscription: 15 juin 1957 [2.].

S'adresser à: Direction de la clinique militaire fédérale de Montana.

347

Recrutement pour le corps fédéral des gardes-frontière

La direction générale des douanes engagera, en janvier 1958, des recrues gardes-frontière.

Conditions:

Sont admis à postuler les citoyens suisses, qui ont 20 ans révolus, mais n'ont pas dépassé 28 ans, sont incorporés dans l'élite de l'armée suisse, possèdent une bonne instruction élémentaire, ont une constitution robuste, une taille de 166 cm au moins, pieds nus, non affectés de platypodie, dont l'acuité visuelle est de 1 au moins des deux côtés, sans correction, et l'ouïe normale.

Demandes:

Les conditions d'engagement complètes peuvent être obtenues auprès des directions d'arrondissement des douanes spécifiées ci-après ou à la direction générale des douanes à Berne.

Les inscriptions doivent être adressées à la:

Direction
d'arrondissement
des douanes

Pour les candidats domiciliés dans les cantons de

- Bâle:** Berne, Lucerne, Unterwald, Soleure, Bâle, Argovie (sauf les districts de Baden et de Zurzach);
- Schaffhouse:** Zurich, Uri, Schwyz, Glaris, Zoug, Schaffhouse, Thurgovie, ou dans l'un des districts argoviens de Baden et Zurzach;
- Coire:** Appenzell, Saint-Gall, Grisons (sauf le district de la Moësa);
- Lugano:** Tessin et le district grison de la Moësa;
- Lausanne:** Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel;
- Genève:** Genève.

Délai d'inscription: 6 juillet 1957.

[2.]

Berne, le 1^{er} juin 1957.

Direction générale des douanes

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.06.1957
Date	
Data	
Seite	1368-1376
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 677

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.